



Délai de rétractation sur la réparation d'un bijoux

Par **nora123**, le **21/06/2016** à **18:42**

Bonjour,

j'ai acheté une acheté une chaîne en or au prix de 39 euros; je l'ai cassé et ai donc souhaitais la faire réparé.

En me rendant dans une bijouterie l'on m'a informé sur l'impossibilité du devis mais assuré que le prix de la réparation n'excéderait pas celui de base.

Or lorsque je l'ai récupéré j'ai été contrainte de payer 60 euros.

En rentrant je me suis aperçu du désastreux travail effectué.

Qu'elles réclamations ai-je le droit de faire ?

merci d'avance